

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(2\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à messieurs Herbecq et Malherbe, 17 février 1849](#)

Jean-Baptiste André Godin à messieurs Herbecq et Malherbe, 17 février 1849

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection **Correspondant.e.s**

[Malherbe et Cie](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[17 février 1849](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Malherbe et Cie](#)

Lieu de destinationLe Pas Bayard, Hirson (Aisne)

Description

RésuméGodin informe Malherbe qu'il n'a pu remettre au domestique de ce dernier le poêle qu'il a acheté et la mitraille, mais qu'il voudrait en être débarrassé. Godin passe commande de fers dont il discute la qualité. Il l'informe également qu'il remis

40,59 F au voiturier pour la livraison de tôles, et qu'il lui remet un effet de 453 F.

Mots-clés

[Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Industrie](#), [Transport de marchandises](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Malherbe et Cie

Genre Non pertinent

Pays d'origine Inconnu

Activité Industrie (grande)

Biographie Entreprise métallurgique exploitant un laminoir au Pas-Bayard, près d'Hirson (Aisne) en 1847. Elle apparaît sous les noms Herbecq et Malherbe en 1847, Malherbe et Cie en 1850 et Pauris et Malherbe en 1849-1854.

Informations sur le document source

Cote FG 15 (2)

Collation 2 p. (302, 303)

Nature du document Copie manuscrite

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

1469 302

compagne
février 16

Monsieur Vrause

vous m'avez laissé retourner impayé le
mandat que j'avais fait sur vous cela me
pourrait nuire et ce que vous semblez ne
pas croire que quand la M^{de} voyage est
pour le compte du destinataire était donc
contre le viturier que vous seriez avoir votre
recours je ne suis nullement responsable de
l'accident survenu il est sans doute de rest
rapporté car le fond que j'ai remis chez
M. M. Leroy et c^{ie} et quant à le 2 février
est vous être parvenu depuis longtemps nous n'ayant
pas avis je viens vous prévenir que j'ai bien
été couvert de la somme suivante

le mandat impayé	fr	120
le fond rapuré		6
ensemble	fr	<u>126</u>

veuillez me répondre par le prochain courrier
et recevoir mes respectueuses salutations

M^{de}

Grand pas M^{de}

14

Monsieur Mathurès

je n'ai pu remettre ni les mitrilles ni
le poêle que vous m'avez écrit à votre
domestique car il n'est pas revenu je serais
pourtant satisfait d'en être débarrassé cela
ayant été disposé pour vous les remettre

les bouts de fer que vous m'avez envoyés
seraient de mauvaise qualité s'ils n'étaient pas
fondus en travers vous m'en mettrez encore
une certaine de Phiboy même deux cents si
vous pouvez me les fournir fondus en long
et de la 5^e antimites de large vous m'enverrez
200 Phil de moins dans les petits fers que
je vous ai demandés par ma lettre du 23 janvier

J'ai fait lever au votre écriture de
fr 40.59 pour la remise de titres qui a été
deux mois elle sont sous une remise ou elle
ne sont pas exemptes d'humidité

Je vous remets à inclus sur raison

une 4 mars prochain fr 453

J'ai à votre disposition en petite

fraille 400 Nit à fr 11 44

solles 300 10 30

un poib 33

fisant ensemble fr 560

Dont suitly me vaite ainsi que de la
remise faite à votre destination je vous
regrairai ^{à votre} aussitot reception de mes pas

note
17

agray
Monsieur Villote Martineau

J'ai bien recu votre lettre du 12^{me}
remettant sur paris fr 526

J'ai vains de disposer sur vous de
fr 66 pour solde de compte au

23 mars pro in suitly en priere bonne
note

origines
17

agray

Monsieur Desmaris

Suitly prendre note de ma disposition
en deux mandats l'un au 6 mars prochain

de fr 403 pour solde de ma fr de 496
et des reliquat d'ancien compte hauteur mandat

et au 24 mars de fr 194. suitly en
prendre bonne note. Vous ne m'avez jamais

parlé de ma vienne sur Garit si vous
n'avez pas trespas je vous prie de me
retourner le mandat

agray